

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1378 Décisions concernant les Services Etat

n° 1378

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 août 1966

Numéro JO
n° 10 du 01/10/1966

Date du numéro
1 octobre 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, à M. Chehem Daoud Chehem, l'autorisation préalable de construire un immeuble de quatre logements sur la parcelle sise au plateau du Serpent, titre foncier n° 834. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti, suivant la procédure réglementaire.